

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Isabelle Brunier*

*Date de dépôt : 21 septembre 2017*

## **Question écrite urgente**

### **Des voitures plutôt que des abonnements des transports publics ?**

Les personnes demandeuses d'asile reçoivent, normalement, un abonnement Unireso, et c'est une bonne chose, car elles apprennent ainsi d'emblée à se déplacer par les transports publics et à être usagères de mobilité douce.

Or, il semblerait que tout un contingent d'hommes, d'origine syrienne principalement, arrivés relativement récemment dans notre canton, aient bénéficié, à leur demande, de voitures individuelles. Mes questions sont donc :

- *Cette information, qui m'a été relayée par différentes personnes, est-elle exacte ?*
- *Si oui, pourquoi ce traitement « de faveur » ?*
- *Combien a coûté cette opération et qui l'a financée ?*
- *Est-elle appelée à se répéter ou à se généraliser ?*

Par avance, je remercie le Conseil d'Etat des réponses qu'il aura à cœur d'apporter à ces interrogations qui m'inquiètent et inquiètent les personnes qui me les ont posées.